

# Les grands objectifs du PLU

-

## Mairie de Carhaix

### 1 – Développement économique et démographique

- Recentrage des activités économiques par pôles de compétences et suivant les contraintes générées à l'habitat :
  - zones commerciales présentant une bonne desserte
  - zones industrielles
  - déplacement d'activités à risque incompatibles avec l'habitat, en fonction du niveau des contraintes
  - commerces au Sud du boulevard Jean Moulin proposant un accès direct au centre ville
- Reconquête des friches laissées libres après le départ de certaines activités industrielles
- Mise à disposition de nouvelles zones constructibles :
  - sur les marges de la ville pour du pavillonnaire
  - au centre ville pour recomposer les quartiers de la gare et ceux proches en pôle à vocation d'habitat de commerce et de services
- Maintien des grands équilibres commerciaux par le développement du cœur commercial en centre ville
- Cadrage de l'affichage publicitaire, des enseignes et des pré-enseignes et adoptant un règlement propre à la ville

### 2 – Aménagement de l'espace, équipements et services

- Reconnaissance d'un cœur historique de la ville par la mise en valeur progressive des sites archéologiques
- Reconnaissance d'un cœur commercial de la ville
- Développement équilibré des zones pavillonnaires
- Développement de l'agglomération vers le nouvel échangeur (Persivien-Kergorvo) ainsi que vers le secteur de l'allée des peupliers
- Reconnaissance du pôle loisirs de nature à l'Ouest de la ville
- Aménagement et implantation cohérente des équipements publics notamment par la création d'une école neuve

- Développement du technopôle économique et culturel de Kérampuilh

### **3 – Environnement et cadre de vie**

- Instauration de zones tampon autour des activités nuisantes
- Maintien d'une zone agricole équilibrée au Sud de la commune
- Protection de la ressource en eau (vallées et captage)
- Protection du paysage rural par le maintien des talus et haies bocagères
- Maîtrise et valorisation des déchets industriels et divers matériaux issus de démolition

### **4 – Equilibre social de l'habitat**

- Promotion de l'habitat à loyer modéré et en direction des personnes à mobilité réduite
- Mise à disposition de terrains pour l'habitat individuel
- Développement de l'habitat à proximité des équipements de services
- Poursuite et accélération du rythme actuel de la construction

### **5 – Transports**

- Requalification d'itinéraires trop routiers (entrées de ville, rocade)
- Limitation des déplacements par la promotion du commerce en centre ville
- Création d'un troisième échangeur sur la future RN 164 (au Sud de La Métairie Neuve)
- Maintien et développement du transport collectif :
  - voyageurs (fer et autocar)
  - marchandises (fers et routes)
- Création de voies vertes (équestres, cyclistes et piétonnes) :
  - du centre ville vers la route de Guingamp (jonction avec la commune de Treffrin)
  - du centre ville vers la vallée de l'Hyères (pôle de loisirs)
  - de Kerampuil vers le canal
  - le long de la rocade en direction de la cité scolaire
  - utilisation de l'ancienne voie de chemin de fer en direction de Rosporden et de Morlaix
- Conforter les chemins piétons existants :
  - derrière le crématorium
  - entre Tronjoly et La Madeleine
  - à Kerampuil
  - dans la vallée de l'Hyères